



## AUTORISATION PARENTALE Pour l'accompagnement aux activités associatives 2023-2024

Chers Parents,

Afin d'assurer dans de bonnes conditions l'accompagnement de votre enfant aux différentes activités proposées par les associations Etiollaises, nous vous invitons à compléter dûment cette fiche et à la **retourner à l'association** dans laquelle votre enfant pratique son activité.

Aussi, nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun accompagnement ne sera pris en charge par les agents municipaux et les membres de l'association sans cette autorisation parentale.

Je soussigné(e), M. / Mme .....  
autorise un agent de la mairie d'Étioilles et/ ou un membre de l'association à accompagner mon enfant sur le lieu de l'activité .

**Une fiche d'activité par  
enfant et par activité.**

**Autorisation à rendre  
directement à  
l'association**

- **Aucun retour à l'accueil de loisirs**
- **Les familles doivent fournir un gouter transportable**
- **Sans ce document à jour, votre enfant ne pourra pas être accompagné à l'activité**
- **En cas d'absence du professeur, il revient à l'association de prévenir les parents. En cas d'impossibilité pour eux de venir chercher leur enfant, celui-ci sera accueilli au centre de loisirs (service facturé).**
- **En cas d'alerte météo, vigilance orange, nous nous réservons le droit d'annuler les accompagnements.**

✂ à découper merci.....

NOM, Prénom : .....  
Classe fréquentée en 2023-2024: .....  
Numéro téléphone en cas d'urgence : .....  
Mail : .....

Merci de remplir le tableau :

Nom de l'activité	Jour de la semaine	Horaire	Lieu

Fait à .....

Le .....

Signature des parents :